

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION



LE SUIVI DES SALARIÉS AU QUOTIDIEN :

**LA FICHE DE POSTE, LA GESTION DES CONGÉS,
DES ARRÊTS MALADIE...**

Livret de contenu

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **Le suivi des salariés au quotidien : la fiche de poste, la gestion des congés, des arrêts maladie...** » dont le but est d'aider les dirigeants associatifs employeurs à suivre leurs salariés au quotidien sur des bases solides, transparentes et sereines. Cette formation peut se compléter avec **un atelier pratique** destiné à construire concrètement vos outils de suivi.

OBJECTIFS GENERAUX



- Formaliser une fiche de poste adaptée à son besoin de recrutement
- Créer des outils de suivi des horaires, congés de ses salariés
- Assumer le suivi administratif des événements particuliers : arrêts maladies, congés exceptionnels...

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEUR : Audrey Duchesne, conseillère et formatrice associative CDOS 74 spécialisée dans l'emploi.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Le suivi des salariés au quotidien	Théorie : 23 novembre 2021	Anney + Visioconférence	18h-21h
Participation à l'atelier si suivi de la théorie	Atelier : 7 décembre 2021	Anney + Visioconférence	18h-21h

CONTENU DE LA FORMATION

LE SUIVI DES SALARIÉS AU QUOTIDIEN



Contenu de la formation :

- La fiche de poste
- Les règles de calculs des congés
- Les congés exceptionnels
- Les arrêts maladie
- Outils de gestion de suivi des salariés

Prérequis :

Avoir un projet d'embauche au sein de son association ou être employeur associatif.

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

Organisation pédagogique :

Power point, vidéos, étude de cas, outils de gestion, partage d'expériences...

Accompagnement post formation (Rdv, mails, téléphone) :

Questions/réponses.

Soutien à la fonction employeur :

Dispositif Impact Emploi : rédaction contrat, édition fiches de paies, formation employeur...

Evaluation :

Questionnaire.